

commune de

Ballé



■ Bulletin municipal Août 2025 ■



Sommaire

Le Mot du Maire 2

Vie Municipale

Les décisions du conseil municipal 3 - 11

Vie Associative

APEL et OGEC 12 - 14

Espace FAMIRE / Médiathèque 15

Comité des fêtes 16

Club de l'amitié / Association Chasse 17

Badminton / Volley 18

Football féminin 19

UNC 20

ADMR 21

Infos Diverses

Rubrique Historique 22

SMICTOM 23

SPANC / Planning salle de sports 24

Atchoum, Besoin de vous déplacer ? 25

Nouveautés

Lisa SERMONNE, Osthéo-pathe D.O. 26

Chambres d'Hôtes LE ROK 26

Le p'tit maraîcher 27

Les Classes 5 28

Chers Billéennes et Billéens,

Notre projet majeur de ce mandat 2020-2026, suite à la révision de notre PLU, est bien sûr l'aménagement du lotissement « Les Prés Du Bourg ». Après le dépôt du permis de construire en décembre 2024, l'avis favorable du SCOT en mars 2025 et le retour des appels d'offres pour les travaux de viabilisation le 26 juin 2025, l'attribution des 3 lots aux entreprises a été validée le 17 juillet 2025.

Les travaux, d'une durée estimée à 6 mois, devraient démarrer au mois d'octobre. Un dossier de pré-commercialisation a été rédigé, les personnes intéressées peuvent se rapprocher des services de la mairie si elles souhaitent des informations complémentaires.

La municipalité a validé l'achat de la parcelle ZD 0019 d'une contenance de 1260 m² dans le bourg, l'acquisition de ce terrain bien situé permet de compléter notre réserve foncière.

En parallèle au développement de ce nouveau lotissement composé de 26 lots, la municipalité a engagé une réflexion sur la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) afin d'apporter une offre supplémentaire et complémentaire à celle actuelle. Le conseil municipal a été convaincu de l'intérêt d'un tel équipement qui répondrait à un besoin pour les familles et aux professionnels de l'enfance. Il serait également un atout supplémentaire d'attractivité de la commune.

La SEM Orchestram du Pays de Fougères accompagnera la commune sur ce dossier dans la mise en œuvre de ce projet dans ses aspects administratifs, juridiques, financiers et techniques. Suite à un appel d'offres lancé courant juin afin de recruter un architecte, le cabinet Tricot de Louvigné du Désert a été retenu pour la création de cette MAM.

Pour la réalisation de ces opérations, la commune sollicitera les subventions prévues au financement de tels projets mais devra également avoir recours à l'emprunt. Pour toutes ces démarches, Finance Active qui est un partenaire privilégié du secteur public, apportera son expertise dans la recherche de ces divers financements afin de bénéficier des meilleures conditions d'emprunt.

Dans ce bulletin, vous trouverez justement les éléments financiers de la commune comme le compte administratif 2024, le budget principal et les budgets annexes 2025. Si la situation financière de la commune est saine néanmoins ses marges de manœuvre restreintes nous obligent à la prudence.

A propos de la fibre optique, depuis le 28 juillet 2025, tout le territoire communal est couvert. Les différents opérateurs ont déjà engagé des propositions de commercialisation. Je vous invite à rester vigilants face à d'éventuelles démarches offensives.

Afin d'améliorer la communication sur Billé, nous avons souscrit à l'application « Mon village ». Cette application, commercialisée par le groupe Ouest-France, offrira un outil de communication simple et efficace à la municipalité mais aussi aux associations et commerces. La mise en service est prévue en fin d'année.

Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter de bonnes vacances à certains ou une bonne reprise pour d'autres.

D. Balluais, Maire de Billé

MAIRIE de BILLÉ

5, rue de Fougères - 35133 BILLÉ

Tél. 02 99 97 60 33

e-mail : communedebille35@orange.fr

Site internet : communedebille.fr

Jours et Horaires d'ouverture

Lundi 14h00 à 17h30

Mardi 8h30 à 12h30

Mercredi 8h30 à 12h30

14h00 à 17h30

Judi et Vendredi 8h30 à 12h30

Les décisions du conseil municipal

23 janvier / 27 février / 25 mars / 10 avril / 15 mai / 26 juin

URBANISME / AMÉNAGEMENT / TRAVAUX

◆ URBANISME

• DROIT DE PRÉEMPTION (DPU)

Le DPU est une procédure qui permet à la commune d'acquérir en priorité certains terrains sur des zones définies du Plan Local d'Urbanisme. Ce périmètre se limite aux zones U et AU (bourg élargi).

La commune de Billé ne fait pas valoir son droit de préemption concernant les biens situés :

2, rue de l'Église	3, rue du Clos Bocager
1, rue de la Chapellenie	30, rue de Fougères
7, rue du Clos Bocager	

◆ AMÉNAGEMENT

• LOTISSEMENT « LES PRES DU BOURG »

- Validation de l'ADP - Attribution des lots et coûts estimatifs

Après instruction par le SCOT du Pays de Fougères, le permis d'aménager a été accordé en date du 12 mars 2025.

L'appel d'offres pour la réalisation des travaux s'est déroulé du 26 mai au 26 juin 2025. Les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT
Lot 1 Terrassement et VRD	Entreprise DAUGUET	347 963,00 €
Lot 2 Réseaux souples	Entreprise MARC - SA	66 847,25 €
Lot 3 Aménagements paysagers	Entreprise SERRAND Paysage	48 673,10 €
Total travaux		463 483,35 €
<hr/>		
Concessionnaires des réseaux		93 840,00 €
Honoraires divers		76 771,97 €
Total autres prestations		170 611,97 €
<hr/>		
Divers (imprévus et actualisation)		40 968,22 €
<hr/>		
Total estimation HT		675 053,54 €
Total estimation TTC		810 076,25 €
+ Acquisition du terrain		76 177,14 €
= Coût total estimatif de l'opération		886 253,39 €

Surface commercialisable : 8697m²

Coût total au m² TTC : 102 €

Considérant le coût global du projet, le conseil municipal a décidé de fixer un prix de vente de 96 € TTC du m².

- Avenant 3 de la maîtrise d'œuvre

L'objet du présent avenant a pour but de fixer les honoraires définitifs de la maîtrise d'œuvre relatifs aux travaux de création du lotissement communal Les Prés du Bourg suite à la validation de l'Avant Projet Définitif.

La rémunération du maître d'œuvre, le cabinet BOUVIER Environnement, évolue selon l'estimatif des travaux.

Le Conseil Municipal valide cet avenant qui porte le coût de la maîtrise d'œuvre à 37 771,97 € H.T.

• VOIRIE

- PROGRAMME 2025

Dans le cadre de la programmation des travaux de voirie pour l'année 2025, suite à un appel d'offres, trois entreprises ont été consultées pour réaliser divers travaux concernant :

L'arrière-cour de la mairie

La Loire

L'Impasse Bellevue

Le point à temps

Les rues

L'entreprise DAUGUET TP de Lécousse a été retenue pour un montant de 34 555,70 € HT, soit 41 466,84 € TTC.

- AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE

ENTREPRISES	PRESTATIONS 2025	COÛTS
SARL LEMONNIER ENVIRONNEMENT	Fauchage des accotements	1 600 € HT, soit 1 920,00 € TTC
	Débroussaillage des talus + entrée du bourg et bassin tampon	6 042 € HT, soit 7 250,40 € TTC
THEAUD	Balayage et nettoyage des caniveaux et places publiques 4 passages	1 182 € HT, soit 1 418,40 € TTC
DAUGUET	Curage de fossé et évacuation de la terre	3,30 € HT, soit 3,56 € TTC par mètre linéaire

• ACQUISITION FONCIÈRE PARCELLE ZD 0019

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir la parcelle cadastrée 000 ZD 19, d'une superficie de 1 260 m² situé à proximité du futur lotissement « Les Prés du Bourg ». Le montant de cette acquisition est d'un montant de 6 300€, hors frais de notaire, qui seront à la charge de la commune.

Cette parcelle offrira l'opportunité de constituer une réserve foncière pour des aménagements futurs.



◆ TRAVAUX

• TRAVAUX DE LA COUR D'ÉCOLE (CLÔTURE ET SOL SOUS PRÉAU)

La cour de l'école nécessite des travaux afin d'assurer le confort et la sécurité des enfants. Le conseil municipal a retenu les offres de l'entreprise Serrand Paysagiste et de l'entreprise Costard maçonnerie pour les travaux de réfection du sol et du changement d'une partie de la clôture.

- Clôture de l'école

Dépose de la clôture existante, fourniture et pose de panneaux en treillis	Serrand Paysagiste	4 724,93 € TTC
--	--------------------	----------------

- Préau de l'école

Décapage enrobé + Coffrage et coulage béton	SARL Costard maçonnerie	6 168,00 € TTC
--	----------------------------	----------------



• TRAVAUX ACCÈS MAIRIE

Découpage de l'enrobé + coulage de béton	SARL Costard	6 780,00 € TTC
---	--------------	----------------



• CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE CATÉGORIE A

Le conseil municipal valide la création d'un emploi permanent au grade d'attaché (catégorie A) à temps complet pour le poste de secrétaire générale de mairie.

• CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE DE COMBOURTILLÉ A BILLÉ

Il est proposé de signer une convention de mise à disposition d'un agent avec la commune de Combourtillé pour les fonctions d'agent d'accueil au secrétariat de la mairie (accueil, affaires générales, état civil, urbanisme, élections, gestion des salles de fêtes, gestion du cimetière...) pour une durée de 3 ans. Les heures effectuées à Billé seront facturées par la mairie de Combourtillé.

• CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DES SERVICES TECHNIQUES DE BILLÉ À COMBOURTILLÉ

Dans le cadre d'échange des services entre les communes, il est proposé de signer une convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Billé avec la commune de Combourtillé pour une durée de 3 ans. Les heures effectuées à Combourtillé seront facturées par la mairie de Billé.

• PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE – RISQUE SANTÉ – CONSULTATION CDG

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire pour les agents communaux. Ces garanties couvrent le risque santé (frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident) et le risque prévoyance (incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou de décès).

La participation de la commune, qui est obligatoire pour le risque prévoyance depuis le 1^{er} janvier 2025, a été fixée à 15€ brut mensuel. Pour le risque santé, le montant sera défini suite au résultat de la consultation organisé par le CDG, et sera mis en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2026.

• NOMINATION D'UN RÉFÉRENT TERRITORIAL POUR LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES – FREDON

Par arrêté préfectoral du 03 juillet 2024, l'Agence Régionale de Santé (ARS) exige aux communes de désigner un référent territorial dans le cadre de la lutte contre les espèces végétales et animales nuisibles pour la santé humaine, telles que les chenilles processionnaires du pin et du chêne.

Le rôle du référent territorial est de repérer la présence des espèces dangereuses, participer à leur surveillance, informer les personnes concernées des moyens de gestion adaptés et mettre en œuvre les orientations régionales ainsi que de partager des informations au réseau des référents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Pascal DELAMARCHE, responsable des espaces verts comme référent territorial pour la lutte contre les espèces animales et végétales.

• ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Le matériel informatique du service administratif a dû être renouvelé. Suite à l'analyse de 2 offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le devis de l'entreprise ADEMIS de Fougères d'un montant total de 4 937.96 € TTC.

ADEMIS	PC fixe pour le serveur + 2 écrans + 1 pack office + forfait installation + clavier et souris sans fil	1 731.22 € TTC
	PC portable + station d'accueil + 2 écrans + 1 pack office + forfait installation + clavier et souris sans fil	2 258.74 € TTC
	Serveur VPN pour accès au serveur à distance	948.00 € TTC

• TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Conseil de Fougères Agglomération a délibéré favorablement le 24 février 2025 pour approuver le transfert de la compétence « plan local d'urbanisme intercommunal », à Fougères Agglomération.

Après rappel du contexte et des motivations poussant les communes à adopter un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU-i), le conseil municipal approuve à la majorité le transfert de la compétence PLUi à Fougères agglomération à compter du 1er juin 2025.

• MISE EN CONFORMITÉ D'UN POTEAU D'INCENDIE À LA HARGRINIÈRE

Suite au contrôle réalisé des poteaux incendies par le SDIS 35, la commune a souhaité déplacer et remplacer le poteau d'incendie de la Hargrinière afin de le mettre en conformité. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise STGS pour un montant de 4 872 € TTC.

SAUR rapport d'assainissement 2024

Ce document peut être consulté en mairie ou sur le site internet de la commune : communedebille.fr

• ATTRIBUTION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES (FDC)

Le FDC est une subvention d'investissement au profit des communes versée par la communauté d'agglomération. Chaque année une enveloppe maximum est dédiée à chacune des communes qui peuvent solliciter cette aide. Le montant du FDC versé par Fougères Agglomération ne peut excéder 50% du montant HT restant à charge à la commune. De plus, la participation de la commune doit correspondre au minimum à 20% du montant total des financements apportés par les personnes publiques.

La commune de Billé sollicite une subvention auprès de Fougères Agglomération au titre du Fonds de Développement des Communes pour un montant de 16 007 € selon le plan de financement suivant .

DÉPENSES en H.T		RECETTES en H.T	
Type d'opération	Coût	Autofinancement	FDC Fougères Agglomération
Travaux de voirie 2025	23 995.70 €	11 997.85 €	11 997.85 €
		50 %	50 %
Travaux béton mairie	5 650 €	3 555.43 €	2 094.57 €
		63 %	37 %
Travaux béton école	5 140 €	3 225,42 €	1914.58 €
		63 %	37 %
Total	34 785.70 €	18 778.70 €	16 007 €
		54.00 %	46.00 %

• PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE JAVENÉ, FOUGÈRES ET LE LOROUX ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Le conseil municipal valide la demande de participation aux charges de fonctionnement pour les enfants de Billé scolarisés dans les autres communes.

Javené	École publique
2 enfants en maternelle x 1 185.75 €	2 371.50 €
6 enfants en élémentaire x 285.74 €	1 714.44 €
Total	4 085.94 €

Javené	École privée
2 enfants en maternelle x 1 185.75 €	2 371.50 €
4 enfants en élémentaire x 285.74 €	1 142.96 €
Total	3 514.46 €

Fougères	École publique
2 enfants en élémentaire x 493.92 €	987.84 €

Fougères	Classe ULIS
1 enfant en élémentaire x 493.92 €	493,92 €

Le Loroux	École privée
1 enfant en maternelle	1 523 €

ADHÉSION À L'APPLICATION « MON VILLAGE »



Ouest-France a présenté l'application numérique « Mon village » pour permettre aux habitants de suivre les actualités de la commune, des associations et des commerces en temps réel. Elle offre également la possibilité aux acteurs locaux de communiquer leurs informations et de gérer leur propre page en autonomie. (ex : animations locales, informations urgentes, agenda de la levée des ordures ménagères, lieux touristiques, activités...).

L'application est gratuite pour les utilisateurs (administrés et acteurs locaux). Pour la mairie, le coût de ce service s'élève à 960 € T.T.C par an.

Cette application sera mise en service à compter du mois de janvier 2026.

BUDGET

◆ Compte administratif 2024 du budget principal

■ Section de fonctionnement

DÉPENSES	
Charges à caractères général	241 752,53 €
Charges du personnel	239 870,97 €
Atténuation des produits	1 038,00 €
Autres charges sociales	191 920,56 €
Charges financières	148,21 €
Charges spécifiques	126,13 €
Dotations aux prévisions	0,00 €
Opération d'ordre entre section	21 017,75 €
TOTAL dépenses	695 874,15 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat d'exercice (2024)	40 981,95 €
Excédent année N-1 (2023)	133 350,87 €
Résultat de clôture	174 332,82 €

RECETTES	
Excédent Année N-1	0,00 €
Atténuations des charges	1 319,08 €
Produits de services	8 080,82 €
Impôts et taxes	74 631,00 €
Fiscalité locale	327 806,00 €
Dotations et participations	306 005,65 €
Autres produits de gestion courante	18 815,93 €
Produits financiers	197,62 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Reprise sur amortissement	0,00 €
TOTAL recettes	736 856,10 €

Répartis comme ci-après :

Excédent de Fonctionnement Reporté : 104 332,82 €
Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 70 000,00 €

■ Section d'investissement

DÉPENSES	
Subventions d'investissement	0,00 €
Provisions pour risques et charges	0,00 €
Emprunt remboursement capital Club House	28 571,36 €
Immobilisations incorporelles	19 642,44 €
Immobilisations corporelles	200 983,55 €
Immobilisations en cours	41 543,29 €
Immobilisations financières	70 000,00 €
TOTAL dépenses	360 740,64 €

Excédent d'Investissement : 207 987,97 €

Excédent d'Investissement Reporté : 207 987,97 €

RECETTES	
Excédent reporté	0,00 €
Produits des cessions (recettes)	0,00 €
Dotations fonds et réserves	156 370,67 €
Subventions d'investissement	38 958,17 €
Opérations d'ordre entre section	21 017,75 €
TOTAL recettes	216 346,59 €

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	
Résultat d'exercice (2023)	-144 394,05 €
Excédent reporté année N-1 (2022)	352 382,02 €
Résultat de clôture	207 987,97 €

◆ BUDGET COMMUNAL 2025

• SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

- Associations

SECTEUR SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	
ADMR Mélusine Fleurigné	1098,00 €
Amicale des chasseurs de Billé	500,00 €
Asso des Anciens Combattants (UNC)	250,00 €
Alcool Assistance	80,00 €
FAMIRÉ	200,00 €
CLIC Haute Bretagne	791,00 €
Sous-total	2 919,00 €

SECTEUR ANIMATION ET CULTURE	
Amis de Jaunouse	70,00 €
Club de l'Amitié	160,00 €
Comité des Fêtes	500,00 €
Sous-total	730,00 €

SECTEUR SPORTIF	
Badminton	595,00 €
Groupement Jeunes du Bocage Fougerais (GjBF)	1976,00 €
Gym détente	252,00 €
Union Sportive Billé Javené (USBj)	1 687,00 €
Sous-total	4 510,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	8 159,00 €

- Subvention ALSH

Les communes de Billé, Combourtille et Parcé ont décidé d'accorder à l'association ALSH CSF Billé Combourtille Parcé une subvention à hauteur de 16 € par journée enfant et calculée sur les effectifs de l'année N-1.

La participation de 16 € par journée enfant se décompose de deux manières :

- 7 € répartis au prorata de la population DGF
- 9 € répartis selon les effectifs des enfants de chaque commune

La subvention de l'année 2025 est calculée sur la base des effectifs de fréquentation de l'année 2024, à savoir 2 464 journées enfants.

Selon cette base de calcul, la subvention versée en 2025 par la commune de Billé à l'ALSH est de 19 255.98 €.

- Autres subventions annuelles 2025

Le conseil municipal valide les subventions suivantes :

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Billé, Parcé et Combourtille pour un montant total de **2370 €** afin de consolider leur trésorerie.
- L'ADOGEC (garderie) : **2 811.99 €**
- Repas Club de l'Amitié : **9.00 €** par personne
- Classes découvertes : **43.00 €** par enfant domicilié sur Billé et scolarisé dans une classe maternelle ou élémentaire (subvention versée une seule fois pendant la scolarité de l'enfant).
- Arbre de Noël : **10.00 €** par enfant de Billé scolarisé au sein du RPI Billé Combourtille Parcé.

- Participations aux charges de fonctionnement des syndicats intercommunaux 2025

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	MONTANT BILLÉ
SIVOM Budget pôle Santé	15 785,18 €
SIRS Budget principal Transport scolaire	13 981,00 €
SIRS Budget annexe restauration scolaire	10 373,00 €

Soit une charge de 40 139,18 € pour le budget communal.

• VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES 2025

Sur décision du conseil municipal, les taux d'imposition des taxes directes locales de l'année 2025 sont les suivantes :

	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
Taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidence secondaire	16,72 %	238 510,00 €
Taxe sur le foncier bâti	37,02 %	57 595,00 €
Taxe sur le foncier non bâti	43,54 %	5 763,00 €
		301 868,00 €

• VOTE DES BUDGETS ANNEXES

- Vote du budget lotissement « Les Prés du bourg »

Le budget lotissement est voté en fonctionnement à hauteur de 505 128,82 € et en investissement à hauteur de 505 123,82 €.

- Vote du budget « Supérette »

Le budget supérette est voté en fonctionnement à hauteur de 22 239,17 € et en investissement à hauteur de 29 000,00 €

• VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2025

Le budget communal est voté en fonctionnement à hauteur de 812 479,82 € et en investissement à hauteur de 448 608,94 €.

■ Section fonctionnement

DÉPENSES	
Charges à caractères général	252 599,99 €
Charges du personnel	264 200,00 €
Atténuation des produits	2 400,00 €
Autres charges sociales	225 150,00 €
Charges financières	200,00 €
Charges spécifiques	1 400,00 €
Dotations aux provisions	200,00 €
Opération d'ordre entre section	23 000,00 €
Virement à la section d'investissement	43 329,83 €
TOTAL	812 479,82 €

RECETTES	
Excédent année -1 (2024)	104 332,82 €
Atténuations des charges	1 000,00 €
Produits de services	6 500,00 €
Impôts et taxes	94 000,00 €
Fiscalité locale	326 400,00 €
Dotations et participations	258 937,00 €
Autres produits de gestion courante	13 100,00 €
Produits financiers	10,00 €
Produits exceptionnels	8 000,00 €
Reprise sur amortissement	200,00 €
TOTAL	812 479,82 €

■ Section investissement

DÉPENSES	
Subvention d'investissement	0,00 €
Provisions pour risques et charges	0,00 €
Emprunt remboursement capital Club House	0,00 €
Immobilisations incorporelles	16 405,00 €
Immobilisations corporelles	332 203,94 €
Immobilisations en cours	50 000,00 €
Immobilisations financières	50 000,00 €
TOTAL	448 608,94 €

RECETTES	
Excédent reporté (2024)	207 987,97 €
Produits des cessions (recettes)	76 177,14 €
Dotations fonds et réserves	78 000,00 €
Subventions d'investissement	20 114,00 €
Opérations d'ordre entre section	23 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	43 329,83 €
TOTAL	448 608,94 €

• TAXE D'AMÉNAGEMENT : VOTE DU TAUX POUR 2026

La taxe d'aménagement est un impôt local perçu par les communes et les départements. Cette taxe est due pour des opérations de construction, reconstruction, agrandissement de bâtiments, aménagement ou installation (piscine, abris de jardin...).

Le taux de la part communal peut-être fixé entre 1 et 5 % hors sectorisation. Pour l'année 2026, la municipalité a décidé de fixer le taux de cette taxe à 1,5 %.

◆ CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) – CHOIX DE L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

La commune de Billé a été sollicitée pour créer une maison d'assistantes maternelles (MAM) sur la commune.

Pour mener à bien ce projet, la commune de Billé souhaite être accompagnée par une mission d'AMO pour les aspects techniques, administratifs et réglementaires jusqu'au parfait achèvement des travaux.

Dans le cadre d'une procédure de gré à gré pour une prestation de services, la commune de Billé a reçu une proposition d'AMO de la SEM Orchestr'am du Pays de Fougères pour un montant global de 18 600.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) ;
- **ATTRIBUE** la mission d'AMO à la SEM Orchestr'am pour un montant de 18 600 € TTC,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention avec la SEM Orchestr'am, ainsi que tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

◆ PRÉSENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DE FINANCE ACTIVE

L'équipe municipale Billé s'est lancée dans la réalisation de deux projets importants pour dynamiser et développer l'attractivité de la commune, à savoir la création d'un nouveau lotissement « Les Prés du Bourg » pouvant accueillir 28 logements, ainsi que la création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) pouvant accueillir 16 enfants.

Pour réaliser ces deux projets, la municipalité a décidé de solliciter les services de l'entreprise Finance Active qui offrira un accompagnement dans la gestion financière et dans la recherche d'aides et de subventions.

Le conseil municipal a retenu la solution OPTIM DETTE, pour un abonnement annuel de 1400 € HT par an, pour une durée de 3 ans.

◆ DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

DATE	OBJET	TIERS	MONTANT TTC
	Changement de moteur de l'aspiration des pellets à bois	Entreprise GALLE	1 418,03 €
	Remplacement d'un déconnecteur de pression pour la chaufferie bois	Entreprise GALLE	447,60 €
06/01/2025	Complément de filet de séparation pour la salle de sport	MARTY Sports	1 242,48 €
	Signature convention pour accueillir aux services techniques un stagiaire en CAP du 20/01/2025 au 07/02/2025 et du 24/03/2025 au 04/04/2025	Lycée « La Lande de la rencontre » à Saint-Aubin-du-Cormier	
21/01/2025	Tables pliantes pour le pôle enfance	SEDI Équipement	870,01 €
20/03/2025	Travaux de plomberie dans la salle des sports	SARL PERRINEL	619,20 €
21/03/2025	Peinture pour la main courante du terrain de foot	SERVI COULEURS	454,99 €
26/03/2025	Travaux de plomberie dans la salle des sports	PERRINEL	619,20 €
15/04/2025	Capteur pour le silo de granulé	Entreprise GALLE	286,61 €
16/04/2025	Entretien du terrain de football	Entreprise MASSART	1 740,00 €
22/04/2025	Nettoyage des vestiaires salle de sport	PH+	396,00 €
30/04/2025	Fauteuil de bureau et deux repose-pieds	MENON Bureau	457,00 €
07/05/2025	Remplissage pour les espaces verts	GEORGEAULT paysagistes	650,10 €
03/06/2025	Installation du logiciel métier (compta, état civil)	BERGER LEVRAULT	1 108,80 €
03/06/2025	Réparation JumperW	GEMY PEUGEOT	4 325,99 €
04/06/2025	Pompe de circulation – Chaudière bois	Entreprise GALLE	2 750,81 €
10/06/2025	Marquage rue de Fougères – 30km/h	MAVASA	468,00 €
20/06/2025	Étui pour livrets de famille	SEDI	555,00 €
23/06/2025	Illuminations Noël	SAS LOIR BALDER	2 520,00 €



APEL ET OGEC DES ÉCOLES PRIVÉES



DU RPI BILLÉ-COMBOURTILLÉ-PARCÉ



Equipes ADOGEC et APEL



Les 100 jours...A rire, écouter, apprendre, compter....



Cinécole à Châtillon en Vendelais

Tout au long de l'année, les parents d'élèves des deux associations APEL et OGEC contribuent au dynamisme et à l'esprit de famille au sein des écoles du RPI Billé Combourtillé Parcé.

Comme un puzzle a besoin de chaque morceau, nos écoles ont besoin de chacun. Ainsi, les membres des associations APEL et OGEC, les enseignants et le personnel éducatif oeuvrent ensemble pour que dans nos écoles les enfants puissent s'épanouir et donner le meilleur d'eux-mêmes. En donnant du temps pour l'école, les parents investis dans les associations apprennent à mieux se connaître et des liens d'amitié se tissent au fil des actions organisées pendant l'année.

À l'école, il n'y a pas que les enfants qui construisent il y a aussi les parents engagés à l'OGEC qui continuent de rénover activement les bâtiments des écoles. L'OGEC gère également l'accueil périscolaire où les enfants ont plaisir à venir et où trois salariées animent ce lieu.

L'APEL et l'OGEC remercient vivement:

- Tous les parents pour leur aide et leur participation lors de l'organisation des fêtes et des différents travaux
- Les municipalités pour leur soutien et leurs aides financières
- Les artisans, commerçants et entreprises pour leurs contributions lors de nos diverses manifestations
- L'équipe pédagogique pour sa motivation et son investissement au quotidien vis à vis de nos enfants
- Toutes les personnes qui participent à nos manifestations



**NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE CONTACTEZ-NOUS :
APELRPI@GMAIL.COM OU ECOLE.BILLE@GMAIL.COM**

LES PROJETS PASSÉS

ET À VENIR :



JOURNÉE SOLIDARITÉ AU RPI

Le vendredi 9 Mai 2025,

Tous les élèves du RPI se sont retrouvés sur le site de Billé pour participer à une journée de solidarité. L'équipe éducative a été accompagnée par les membres permanents de l'APEL 35 ainsi que par les membres de l'APEL du RPI pour mettre en place des ateliers de sensibilisation au handicap. Une quinzaine de parents d'élèves et 2 supers mamies se sont également mobilisés pour accompagner les groupes d'élèves. Tous les élèves, de façon adaptée à leur âge, ont été sensibilisés aux différents handicaps dans des ateliers : défi motricité, jeu des odeurs, du goût, dictée, de dessins... Ils ont également participé à des ateliers sportifs : cécifoot, volley assis, foulard muet, parcours...

Ils ont également pu échanger autour de l'exposition proposée par l'Association YaFouei.

Notre volonté était de sensibiliser enfants et parents aux différents handicaps, afin de lever les craintes et les préjugés.

Cette journée a réjoui les enfants qui ont pris conscience des adaptations nécessaires pour bien vivre tous ensemble et que l'entraide était essentielle.

Nous souhaitons remercier Cécile et Estelle de l'APEL 35, les parents, les grands-parents, l'équipe enseignante, AESH, AESM et le personnel des cantines du RPI. Merci également aux élèves pour leur participation et pour avoir clôturé cette belle journée en chantant en chœur «Tous pareils, tous différents» d'Aldebert.

lien pour écouter :

<https://youtu.be/Nf4RtlOmNcg>



J'AMÉNAGE MA COUR D'ÉCOLE

Un programme participatif avec les enfants, l'équipe pédagogique et les parents...

Votre école s'est engagée dans le programme "J'aménage ma cour d'école". Hugo Marteau, coordinateur de l'association Nous, les graines de demain, nous accompagnera lors de différents ateliers avec les enfants et les adultes dans ce projet participatif, concerté et co-construit.

L'objectif est de réfléchir ENSEMBLE à la cour de demain au travers d'un large éventail de thématiques. En effet, afin de dessiner une cour adaptée à tous, nous échangerons sur: les apprentissages et l'école dehors, les différents espaces, la végétalisation, les pics de chaleurs, la désimperméabilisation, l'ombre, les jeux collaboratifs, la biodiversité ...



L'association NOUS, LES GRAINES DE DEMAIN!

Basée à Vitré (35500), l'association accompagne des projets participatifs liés à l'environnement auprès des établissements scolaires (de la maternelle à l'enseignement supérieur), des collectivités, des entreprises, des associations, des établissements publics et intervient également au travers conférences et d'un spectacles.

L'association propose pour les particuliers, des ateliers de jardinage au Naturel (potager et aménagement de jardin) en salle et sur le terrain sous forme de cycle annuel.

Association Nous les graines de demain!

Hugo Marteau - 06 41 10 06 53 - nlgdd35@hotmail.com
www.nouslesgrainesdedemain.fr

Les principales manifestations organisées par l'APEL



- L'achat des dictionnaires pour les élèves de CE1, les fichiers de mathématiques pour les élèves de GS, CP et CE2 - Septembre 2024
- Photos de classe - Octobre 2024
- Action Goûter Gourmand - Novembre 2024
- Action Chocolat de Noël - Décembre 2024
- Spectacle de Magie, offert aux élèves - Décembre 2024
- Notre premier loto - Février 2025 = *Nous avons remis lors de l'AG de l'ADOGEC, le 03 mars 2025, un chèque de 2415€ pour le projet des aménagements des cours d'écoles du RPI Billé Combourtillé Parcé*
- Spectacle de Printemps - Avril 2025
- Les animations à la kermesse et cette année nous avons fait venir les Supers Héros !!!



Kermesse du RPI avec les Super-Héros - Association HAROZ



Le Loto des écoles - Fév. 2025



Sortie au Domaine de l'Orbière à Forcé (53)



Vide grenier à Billé - Juin 2025



Journée travaux - Nov. 2025



Sortie au Domaine de l'Orbière à Forcé (53)

Les principales manifestations organisées par l'OGEC :

- Matinées travaux - Fin août 2024, octobre 2024, février 2025 et mai 2025
- Benne à papier - octobre 2024 et janvier 2025
- Galette des rois des bénévoles - janvier 2025
- Vide grenier à Billé - juin 2025
- Organisation Kermesse - dimanche 29 juin 2025
- Vente de pizzas - 1 juillet 2025



Kermesse du RPI



Kermesse du RPI



- LOTO des écoles du RPI le **Samedi 14 Février 2026** à partir de 18h30
- Spectacle du Printemps le **Vendredi 10 Avril 2026** à partir de 19h45
- Kermesse du RPI le **Dimanche 28 Juin 2026**



Espace FAMIRE

L'espace jeux « Famiré dans le pré » accueille les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leur assistantes maternelles, parents ou grands-parents. Les séances se déroulent le jeudi de 10h30 à 12h00 (sauf vacances scolaires) au Pôle enfance de Billé.

Différentes activités sont proposées en intérieur et extérieur : activités manuelles, motrices ou encore sensorielles ainsi qu'un temps lecture et comptines. Durant l'année, nous accueillons également des intervenants.

Vous êtes les bienvenus.

Contact :

Séverine Berteloot : 06 12 33 09 30

Vous pouvez découvrir l'espace jeux avec le blog

«famire.over-blog.fr»



Médiathèque

La médiathèque de Billé sera fermée cet été pendant le mois d'août (du 1^{er} au 31 août inclus).

RÉOUVERTURE LE MERCREDI 3 SEPTEMBRE.



Rappel des conditions de prêts : Le prêt à la médiathèque est gratuit / 20 documents par carte pour une durée de 1 mois.

La médiathèque de Billé recevra un auteur et/ou illustrateur (le nom reste à confirmer) dans le cadre du salon du livre jeunesse le **samedi 15 novembre à 10H**. *Sur inscription.*

Les activités tricot crochet reprendront un mercredi tous les jours à partir de septembre 2025.



Comité des fêtes

Chers habitants de Billé,

Encore un vide-grenier. Cette année les bénévoles étaient encore au rendez-vous avec plein de nouveaux venus et tous ceux sur qui on peut compter chaque année. Au total cette année, ils étaient 80 à avoir répondu présent. Tout le bureau se joint à moi pour les remercier et leur dire que sans eux nous ne pourrions pas faire un si grand vide-grenier.



Comme vous avez peut-être déjà entendu parler on agrandit le vide-grenier l'année prochaine tellement la demande des exposants est forte. Cette année nous étions complets 15 jours avant et avons eu au moins 300 appels après.

Je remercie la mairie de toute la préparation du bourg et de tout l'accompagnement administratif. Grand merci aussi au centre aéré de nous prêter sa cour pour l'installation de la restauration.



Pour l'année prochaine, j'aurais encore besoin de plus de bénévoles, je compte sur vous pour faire partie de notre équipe.



Le 26 avril, nous avons fait la chasse aux œufs. 60 enfants de Billé et du RPI se sont inscrits. Ils avaient hâte de revoir Jeannot Lapin mais ce qu'il ne savait pas, c'est que 2 invités surprises sont venus le rejoindre. Le visage des enfants en voyant Mickey et Minnie arriver valait tout.

Nous avons eu quelques petites remarques et je voudrais rectifier. Nous organisons la chasse aux œufs pour tous les enfants du RPI et tous les enfants de Billé de 3 ans à 11 ans, qu'ils soient scolarisés à Billé ou non. L'affiche n'était pas explicite et le bureau s'en excuse. N'hésitez pas l'année prochaine nous vous attendons tous.



Le 13 septembre nous voulons refaire les olympiades. Essayez soit de former une équipe de 7 personnes, ou appelez-nous au numéro du comité des fêtes et nous formerons les équipes (à partir de 10 ans). Nous commencerons à la salle de sport à 10h pour une première partie le matin et reprendrons l'après-midi. Vous pourrez bien sûr rester à manger le midi nous avons tout prévu. Toute l'organisation est prête et n'hésitez pas à vous inscrire car pour le moment nous n'avons pas encore assez de participants et vraiment nous ne voudrions pas annuler faute de participants.

Vous pouvez noter aussi que nous referons le loto, il aura lieu le **18 janvier 2026**. Soit par les affiches ou les réseaux sociaux nous vous informerons de l'ouverture des réservations. Nous avons toujours à cœur de vous faire profiter des places en avant-première.

Pour finir un grand merci au bureau du comité des fêtes pour son investissement et à tous ceux qui nous accompagnent.

Pierre Belloir

Contact

comitedesfetesdebille@outlook.fr
ou 07 69 89 39 98

Club de l'amitié

Lors de l'AG du 27 février, 118 adhérents ont participé, avec 7 pouvoirs qui ont été transmis. Les adhérents ont reconduit le tiers sortant; ont obtenu Jeanine Couanon : 124 voix, Robert Daniel : 125, Marie Jo Malle 123, auxquels il faut ajouter 1 nouveau membre : Marie- Thérèse Bourdon élue avec 123 voix.

Le 11 mars le conseil reconduisait le bureau à l'identique :

Présidente	: Jeanine Couanon
Vice présidente	: Marie Jo Malle
Trésorière	: Yvonne Créte
Adjointe	: Marie Jo Haudebert
Secrétaire	: Claude Gandon
Adjointe	: Yvonne Créte
Membres	: Marie-Ange Gogdet, Robert Daniel, Jean-Yves Gardan, Marie-Thérèse Bourdon.



Les activités s'enchainent : bal, concours de belote, réunion mensuelle...

Le **mardi 28 mai**, le club a engagé 21 personnes soit 3 équipes au triathlon départemental de Monterfil, qui a regroupé 479 participants dans 5 disciplines possible ; (66 équipes de belote, 52 de palets, 96 joueurs de pétanque, tarot 46, gai savoir 96 participants).

C'est une équipe de St Étienne en Coglès qui remporte le tournoi devant Melesse et Javené... Une équipe de Billé termine 5^{ème} ex æquo puis 31^{ème} et 35^{ème} sur 76 équipes en compétition ; L'ensemble des participants sont reparti satisfaits de cette journée de confrontation détente.

La seconde partie de l'année s'annonce pleine d'activités :

- **Dimanche 24 août** ▶ Bal animé par Sylvère BURLLOT ; mais le point d'orgue sera le **mardi 26 août** avec l'organisation du repas du secteur « Fougères Sud » à la salle polyvalente.
- **Lundi 13 octobre** ▶ Concours de belote
- **Jeudi 16 octobre** ▶ Repas d'automne
- **Mardi 21 octobre** ▶ Réunion mensuelle
- **Jeudi 11 décembre** ▶ Pot au feu
- **Dimanche 14 décembre** ▶ Bal

Association Chasse Billé - ACB

CONCOURS DE
palets
Les Landes de Jaunouse
Billé

SAMEDI
20 SEPT
2025

Inscription sur place

MATIN	APRÈS-MIDI
SIMPLE	DOUBLE
Début 9 H	Début 13H30

Buvette et Restauration rapide sur place

Menu le midi a 12 euros

- Réservation à l'arrivée

Kir - Pâté
Jambon Frites ou grillades - Dessert

Engagements remis en jeu + lots

ORGANISÉ PAR L'ACB



Le Badminton Javené-Billé

fait peau neuve !!!

Le Badminton Javené-Billé est heureux de vous présenter son nouveau site internet

www.badmintonjavenebille.fr !!!

Vous y retrouverez toutes les informations sur notre association, nos différents créneaux, nos tarifs d'adhésions, nos salles, etc...

Vous y trouverez également dans l'onglet « Galerie » toutes nos « BJB News » ainsi que les photos de nos soirées Blackminton et autres évènements.

Envie de vous essayer au badminton !!!

Nous proposons des séances découvertes pendant tout le mois de septembre !!!



Si vous avez des questions,
n'hésitez pas à utiliser la boîte « contact »
en bas de page de notre site internet,
ou par mail badjavenebille.com
Rendez-vous aussi sur notre page Facebook
BadmintonJavenéBille

Volley



Le 6 juillet dernier, Fougères Volley organisait son traditionnel tournoi d'été sur le terrain des sports de Billé

Malgré une météo très capricieuse (alternance de matchs à l'extérieur et à l'abri dans la salle), 41 équipes mixtes ont disputé les différents matchs dans une ambiance très conviviale.

Joueurs et joueuses du niveau débutant, loisirs au niveau national, venant de diverses communes du département : Rennes, St Malo, Chantepie, St Grégoire, Moulins, et la région fougéraise, bien entendu.

La finale opposant des joueurs de clubs de Caen, Rennes, Tours, Paris, ainsi 2 joueurs formés au club..



Football Féminin

Groupement Féminin du Pays de Fougères

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Le Groupement Féminin du Pays de Fougères signe une nouvelle fois une saison 2024-2025 riche en réussites sportives. Du plaisir de jouer à la combativité sur le terrain, les jeunes et moins jeunes joueuses du club ont su démontrer leur talent, leur esprit d'équipe et leur détermination tout au long de l'année.

Des résultats prometteurs pour toutes les catégories :

Chez les plus jeunes, les U11 réalisent une saison remarquable, marquée par une 1^{ère} place en championnat. L'équipe est désormais en lice pour disputer la finale de la coupe le 17 mai, un moment très attendu par les joueuses, les éducateurs et les familles.

Les U13, engagées avec deux équipes, ont su maintenir un excellent niveau de jeu. Les deux formations terminent 2^e de leur championnat respectif, un résultat qui témoigne de leur investissement. Idem en futsal, les joueuses décrochent la 4^{ème} place au niveau régional et deviennent vice-championnes départementales. Et sans oublier leur magnifique 3^{ème} place régionale au festival Pitch, un vrai motif de fierté pour le club.

La catégorie U15 confirme cette dynamique avec une bonne saison : 1^{ères} en championnat, elles s'illustrent aussi en futsal avec une demi-finale régionale atteinte et le titre de Championnes départementales à la clé.

Les U18, avec également deux équipes engagées. Que ce soit à 7 ou à 11, elles terminent toutes deux 4^{èmes} de leur championnat. En futsal, elles signent un parcours identique à celui des U15 : demi-finale régionale atteinte et titre départemental remporté. Ces résultats confirment la qualité de la formation proposée par le GFPF et la motivation des jeunes joueuses.

Enfin, les séniors, engagées dans une poule très compétitive, terminent à une honorable 8^e place du championnat district 2 élite. Leur engagement et leur présence sur les terrains chaque semaine sont à saluer.



LA GIRL'S GAME

Rendez-vous les 14 et 15 juin !

Le tournoi Girl's Game, organisé par le GFPF, se déroulera les 14 et 15 juin prochains à Beaucé. Ce tournoi 100 % féminin réunira des équipes venues de toute la région pour un week-end placé sous le signe du sport et de la convivialité.



Le Girl's Game est un véritable temps fort pour promouvoir le football féminin et valoriser l'engagement des clubs locaux. Animations, buvette, restauration, moments de partage... Tout est réuni pour faire de cet événement une grande fête.

Le GFPF vous invite à venir nombreux soutenir les joueuses, encourager la relève et célébrer ensemble les belles valeurs du sport.



U.N.C. - Union Nationale des Combattants de Billé

Présentation de l'Héraldique de l'insigne UNC suite à l'Assemblée Générale du 22 février 2025

- L'écu tricolore pour une association patriotique
- Le casque d'Adrian des soldats de la première guerre mondiale
- La couronne de chêne et de lauriers, symbole d'honneur et de gloire
- Le chapeau de brousse et la croix du sud pour les guerres d'Indochine et les combats d'Afrique du Nord
- La flamme symbole de l'association « Amitié et entraide des veuves et orphelins de guerre »
- Le casque de la nouvelle génération combattante et la cocarde tricolore des soldats de France



Galette des rois



Cérémonie du 8 mai

François Delcourt, président de L'UNC de Billé a célébré la cérémonie patriotique du 8 MAI, devant le monument aux morts de Billé, avec une forte participation des 2 communes en présence de Daniel BALLUAIS maire de Billé et Roland BOUVET maire de Combourtillé avec la participation du Commandant CRENN et POIGNIE au clairon et les enfants.

Pour ceux qui souhaitent modifier leur abonnement au journal de l'UNC 35, vous êtes invités à le signaler près de vos responsables pour le 10 octobre ; sinon fin octobre il sera reconduit automatiquement pour 1 an.



Journée festive à Janouse - 24 mai



DATES À RETENIR

Mardi 11 novembre 2025

Cérémonie à 11h aux monuments aux morts de Billé suivi du repas à la salle de Billé

Samedi 31 janvier 2026

Galette des rois et Assemblée Générale, 12h30 à la salle des fêtes de Billé

Samedi 28 mars 2026

Choucroute, 12h30 à la salle des fêtes de Billé

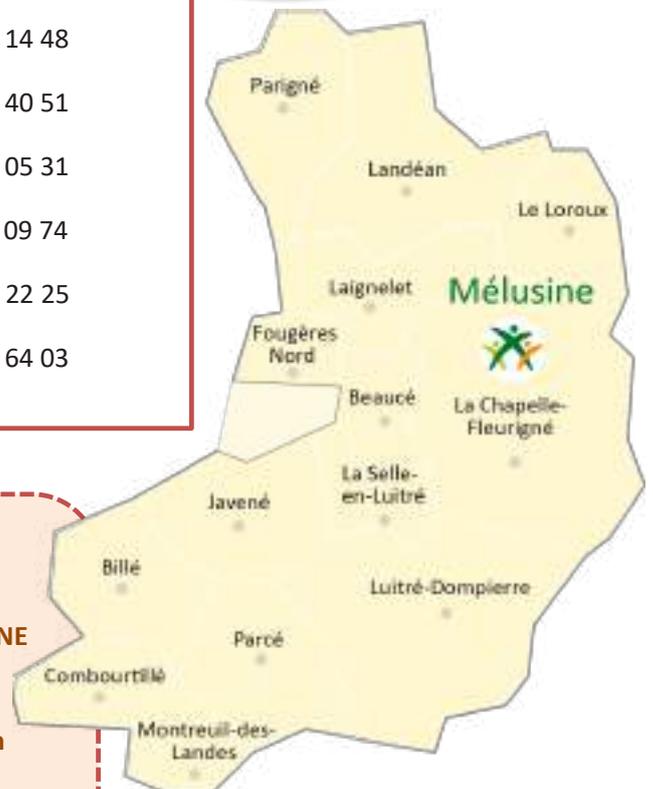
Vendredi 8 mai 2026

Cérémonie à Combourtillé

ADMR

Les relais bénévoles locaux sont pour :

Beaucé :	GAUTIER Anna	☎ 02 99 99 59 03
	LAGREE Brigitte	☎ 02 99 99 67 41
Billé :	JUGUET Colette	☎ 06 88 51 29 70
Combourtillé :	GUERIN Louis	☎ 02 99 97 64 03
	SOULAIN M-Françoise	☎ 06 08 12 75 24
Fougères Nord :	JUGUET Colette	☎ 06 88 51 29 70
	FORET Christine	☎ 02 99 95 22 86
Javené :	LEBOUCQ Catherine	☎ 06 03 13 66 08
La Chapelle-Fleurigné :	FORET Christine	☎ 02 99 95 22 86
La Selle en Luitré :	MAUPILE Danielle	☎ 02 99 97 93 28
Laignelet :	VANNIER Jeanine	☎ 02 99 94 48 56
Landéan :	DELAUNAY Danielle	☎ 02 99 97 21 32
Le Loroux :	GELIN Denise	☎ 02 99 95 22 98
Luitré-Dompierre :	GALODE Monique	☎ 06 71 53 14 48
	GARCIES Florence	☎ 06 72 57 40 51
Montreuil des L. :	BENOIT Simone	☎ 02 99 76 05 31
	SOURDIN Thérèse	☎ 02 99 76 09 74
Parigné :	CHEREL Marie Reine	☎ 02 99 97 22 25
Parcé :	GUERIN Louis	☎ 02 99 97 64 03



ADMR Mélusine

13, avenue de Bretagne – 35133 LA CHAPPELLE-FLEURIGNE
02.99.95.31.90

fleurigne.asso@admr35.org

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi : 9h - 13h et 14h - 17h
Vendredi : 8h – 13h et 14h – 16h

Petite rubrique historique de Jo Rahuel Centenaires de Billé

Dans le bulletin municipal de l'été 2021, avait été évoquée la démographie de la commune. Il apparaissait clairement que la longévité de la vie a beaucoup augmenté depuis 1900. Pour illustrer ce fait, nous évoquons aujourd'hui une quinzaine de centenaires, toutes des femmes, en leur rendant hommage et en espérant qu'elles nous montrent le chemin.

Jean-Marie Guet citait dans son histoire de Billé l'acte de décès de Jean Bidaine prétendument mort à 116 ans. En fait, en enlevant 30 ans, son âge était encore canonique pour l'époque: il vécut de 1642 à 1728.

Dans le passé, les personnes dépassant 90 ans étaient très rares et avoir cent ans relevait de l'impossible. Il faudra attendre 1962 pour fêter la première centenaire de Billé et l'an 2000 pour la seconde.

Marie-Louise Barbedette eut cent ans le 13 juillet 1962. Née à Saint-Ellier-du-Maine et mariée à Pontmain avec Joseph Montulé, enfant de la Pétaudière et tisserand de son métier. Elle vécut de longues années au bourg de Billé et y donna le jour à sept enfants de 1889 à 1909. Elle perdit son mari en 1938. Elle fut pensionnaire à Chaudebœuf à la fin de sa vie et elle y mourut avant ses 101 ans en mai 1963. Elle est inhumée au cimetière de Chaudebœuf.

En octobre de l'an 2000, **Marie-Thérèse Lheutellier**, épouse de Victor Bonnant, native de Billé et y ayant passé toute sa vie, nous quitta à moins de trois mois de ses 101 ans. Elle avait mis onze enfants au monde à la Hargrinière et à Ruffin.

Marie Hamard, née aux Basses Bêches en Parcé en 1901, était venue se retirer au Bourg de Billé avec son mari Marcel Harnois avant 1968. Elle mourut à Fougères en juin 2002 à plus de 101 ans.

C'est aussi à Parcé, au Plessis, que naquit **Angèle Balluais**. Mariée à Louis Beucé, ils eurent huit enfants à la Primaudière avant de se retirer à Launay. Elle mourut centenaire à la maison Saint-Joseph de Saint-Aubin-du-Cormier en octobre 2004.

Armandine Moutel, née en septembre 1911 à la Cosvinière, décéda à plus de 104 ans à Fougères en décembre 2015. Elle avait épousé Louis Delcourt à Billé en 1933 et eut la douleur de le perdre dès 1940. Avec ses

quatre enfants elle vécut à la Renaudière.

Maria Martin, née à Parcé en 1911, vint au Bourg de Billé avec ses parents, sabotiers, après la guerre 1914. Elle se maria à Billé avec Amand Bouvier qui était arrivé à la Royandière avec ses parents avant 1926. Elle décéda à Fougères en mai 2012.

Anne-Marie Royer de la Basse Tollerai épousa Jean Chemin à Billé en 1946. Ils vécurent successivement à Javené puis à Billé et eurent cinq enfants. Elle mourut à Fougères en juin 2019 à cent ans et trois mois.

Marie-Louise Lagrée naquit à la Morinais en Romagné et épousa Amand Roussel à Billé en 1942. Ils vécurent au Bussonnet où elle donna naissance à quatorze enfants. Elle mourut à Laignelet en août 2023.

De la même famille

Jusqu'à présent, le record de longévité appartient à **Marie Martin** qui nous a quittés en avril 2024. Elle aurait fêté ses 110 ans au début du mois de juin suivant. Elle naquit aux Fosses le 2 juin 1914. Louis Martin, son père fut tué à la guerre en 1915. Très tôt, elle quitta Billé pour aller travailler à Fougères. Elle y passa la plus grande partie de sa vie dans la famille Charpentier. Elle vécut ses dernières années à la Chesnardière.

Deux de ses cousines, **Angèle Martin** et **Joséphine Martin**, petites-filles de Charles Martin et Rose Chevrel de Courgoulu, ont vécu plus de cent ans. Angèle, épouse de Joseph Blanchais, a fêté ses 101 ans en décembre 2024. Joséphine, en religion sœur Marie-Angélique, est décédée à Rillé le 1er janvier 2025 à 100 ans et 9 mois. Elle était née à la Chapelle-Saint-Aubert.

Encore avec nous

À ce jour, quatre femmes nées à Billé ont dépassé les cent ans. Il s'agit d'**Anna Roussel**, en religion sœur Agnès-Louise, née à Ruhatte en 1922, **Marie-Thérèse Éon-Feuvrier** née aux Minières en 1922, **Angèle Martin-Blanchais** née à Courgoulu en 1923 et **Marie Serrand**, née au Bourg, qui a eu cent ans en octobre 2024.

Presque cent ans

Avant 2000, deux femmes parvinrent à leur centième année. **Marie Boisbineuf-Turoche**, née

aux Minières en 1892, décéda à 99 ans et huit mois à Saint-Brice-en-Coglès en 1992. Il manquait onze mois à Angèle Rocher-Coudray pour devenir centenaire lorsqu'elle mourut en janvier 1993.

Eugénie Vannier-Ermenier née à la Basse Tollerai en 1911, mariée à Romagné en 1939 y décéda en février 2011 à seulement quinze jours de ses cent ans. **André Morel**, originaire de Javené, qui passa sa vie à Maintiboëuf, disparu en janvier 2019, aurait eu cent ans au mois de juin suivant.

À suivre...



Une page du site web est dédié aux centenaires. Il est possible d'y retrouver leur généalogie et de suivre leur présence à Billé par les recensements.

En outre, vous y retrouverez beaucoup d'autres aspects de l'Histoire de Billé, de ses gens et de son patrimoine.

<https://billelesmouches.eu>





SMICTOM'CONTACT

L'information du SMICTOM à destination des mairies

ACTUALITÉS

Aide à la location de broyeur

Le dispositif d'aide à la location de broyeur de végétaux est reconduit cette année avec de nouvelles conditions.

En effet, l'aide sera sous forme d'un bon de réduction de 75 euros utilisable en plusieurs fois si nécessaire.

En effet si vous souhaitez louer un petit broyeur à la demi-journée et que la location coûte 40 euros. Vous recevrez un bon de réduction de ce montant. Vous pourrez ainsi effectuer une seconde location en recevant un bon de 35 euros.

La période de location a également légèrement évolué en débutant le 1^{er} septembre au lieu du 1^{er} août et reste valable jusqu'au 15 mars de l'année suivante.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet.

Une application mobile



Le SMICTOM a lancé une nouvelle application mobile 100% gratuite qui vous permet d'avoir toutes les informations concernant la collecte de vos déchets.

Une fois votre code postal référencé, vous pourrez consulter votre calendrier de collecte, voire l'intégrer dans votre propre calendrier. Un guide du tri complet est disponible avec de nombreux

conseils de prévention.

Une cartographie vous permet de trouver les différents points d'apports volontaires, verre, papier ou textile, mais également les adresse de différents réparateurs sur les territoires.

Cette application développée par l'entreprise Uzer by Simplicity a été créée pour faciliter le tri pour les usagers.



ÉVÈNEMENT



Portes ouvertes du SMICTOM

Le 5 octobre prochain de 11h à 17h, le SMICTOM vous ouvrira ses portes en vous proposant de nombreuses animations.

Des visites des installations seront proposées : Déchèterie, recyclerie siège administratif, quai de transfert. Un village associatif vous permettra de rencontrer des acteurs du territoire Ils vous présenteront leurs initiatives à l'échelle du territoire en lien

avec l'économie circulaire : réparation, récupération de matériaux, boutique sans argent etc.

Un marché des artisans sera aussi présent.

Emmaüs organisera un vide-recyclerie, ainsi qu'une vente aux enchères humoristique.

A cette occasion une collecte d'anciens téléphones portables sera mise en place avec l'éco-organisme Ecosystem.

Un stand restauration sera disponible, ainsi qu'un espace de jeux pour enfants, le tout dans une ambiance musicale.

Plus d'informations sur notre site Rubrique Actualités.

ZOOM SUR

Le tri des plastiques rigides

Depuis plusieurs mois, des bennes spécifiques pour le tri des plastiques rigides ont été mises en place dans les déchèteries de Javené et Louvigné-du-Désert. Ainsi les objets en plastique dur, tel que les bassines, caisses, jouets ou tuyaux en PVC peuvent être récupérés et envoyé au centre de transfert de Vitré où ils sont triés manuellement en 4 flux. Ils sont ensuite compactés en balle avant d'être envoyé en usine de recyclage afin de créer de nouveaux objets.

Cependant, tous les objets en plastique rigide qui contiennent d'autres matières, tel que du métal ou un système électrique ne sont pas acceptés. Ainsi les jouets pour enfants avec piles ou encore les siège auto ne sont pas acceptés dans cette benne.



EN BREF



Renouvellement de l'Unité de Valorisation Énergétique

Dans le cadre du projet renouvellement de l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets de Vitré « UV2R », porté par S3Tec et PAPREC ENERGIES, une

enquête publique se déroulera du 28 juillet à 09h au 28 octobre 2025 à 17h.

www.s3tec.bzh/projet-uv2r-enquete-publique

Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères
7 Allée Eugène Freyssinet
Zone d'activités de l'Aumaillerie 35 133 Javené
accueil@smictom-fougères.fr
www.smictom-fougères.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :
- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Changement de concessionnaire

Parmi ses missions, **Fougères Agglomération** exerce la compétence de l'assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire.

Depuis le **1er janvier 2025** et pour une durée de 10 ans, c'est la société **Pigeon Eau et Solutions**, qui réalisera ces contrôles sur le territoire de **Fougères Agglomération**.



Conformément à l'arrêté du 27 Avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif, des contrôles périodiques doivent être réalisés sur les installations d'assainissement non collectif pour les installations existantes mais également dans le cadre de travaux neufs et/ou réhabilitation de la conception jusqu'à la réalisation de ces travaux.

Des permanences sont mises à disposition des usagers dans les conditions suivantes :

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi entre 08h30-12h et 14h-17h30 au : **02 21 23 00 04**

Accueil physique dans les locaux de FOUGERES AGGLO :

Le mercredi après-midi entre 14h-17h30

Adresse mail dédié aux usagers du service :

E-mail : spanc.fa@groupe-pigeon.com

PLANNING SALLE DE SPORTS 2025 / 2026

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
07:00						
08:00						
09:00						
10:00					Gym	Foot
10:30		Droit de Cité		Droit de Cité	10h00 / 11h00	10h00 / 12h00
11:00		10h30 / 12h00		10h30 / 12h00		
11:30						
12:00	Association			Association		
12:30	ARENA			ARENA		
13:00	12H00 / 13H30			12H00 / 13H30		
13:30	École		Foot	École		
14:00	13h30 / 16h30		13h30 / 17h00	13h30 / 16h30		Twirling
14:30						14h / 17h00
15:00						
15:30						
16:00						
16:30						
17:00						Aéromodélisme
17:30						17h00 / 19h00
18:00						octobre à
18:30						avril
19:00						
19:30						
20:00		Futsal	Gym			
20:30	Badminton	19h30 / 22h30	20h00 / 21h00	Badminton		
21:00	20h30 / 22h30			20h30 / 22h30		
21:30				créneau ponctuel		
22:00				pour championnat		
22:30						
23:00						

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne

Atchoum

BESOIN DE VOUS DÉPLACER ? PARTICIPEZ AU TRANSPORT SOLIDAIRE SUR VOTRE COMMUNE !

Atchoum met en place une plateforme de mise en relation entre Passager et Conducteur pour faire du transport solidaire.

Rdv médicaux, activités de loisirs, faire ses courses, se rendre à son travail ou à un entretien d'embauche, ...

Sur votre temps libre, vous pouvez sûrement aider quelqu'un qui n'a pas de solution de transport en le conduisant là où il a besoin d'aller.

Pour tout renseignement ou accompagnement dans vos demandes de déplacement

PERMANENCE : Tous les lundi de 13h30 à 16h30

Le FIL - 1 rue de la Moussais - Fougères

Stéphanie WINTREBERT

✉ stephanie@atchoum.eu

☎ 06 50 65 21 53



COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Le passager fait sa demande de trajet soit :

↳ par www.atchoum.eu

↳ par téléphone **0 806 110 444**
Service gratuit + prix d'un appel

2 Sa demande est envoyée aux conducteurs inscrits sur sa commune.

3 Le conducteur est indemnisé par le passager en fonction de la distance du trajet.

CONDUCTEUR OU PASSAGER INSCRIVEZ-VOUS !



atchoum.eu

0 806 110 444

Service gratuit + prix appel

SOLUTION PROPOSÉE SUR LE TERRITOIRE DE



■ Lisa Sermonne - Ostéopathe D.O.

Chers habitants de Billé,



Lisa Sermonne
Ostéopathe D.O.

Je me permets de vous adresser ces quelques lignes pour me présenter à vous. Ostéopathe diplômée, je me suis récemment installée à la maison de santé, où j'ai ouvert mon cabinet le 1^{er} juillet 2025.

Je propose une prise en charge pour tous types de patients : nourrissons, enfants, adultes, seniors, ainsi que les femmes enceintes et les sportifs. L'ostéopathie permet de soulager de nombreux troubles fonctionnels grâce à une approche manuelle douce, globale et personnalisée.

Je suis ravie de pouvoir m'intégrer à la vie locale et de participer à la dynamique de santé de notre commune.

La prise de rendez-vous est possible au 06 02 39 49 45 ou bien sur doctolib.

Au plaisir de vous rencontrer,
Bien cordialement,



■ Chambres d'Hôtes LE ROK

Après avoir été une école depuis sa construction en 1864, cette magnifique bâtisse est en cours de rénovation depuis 2016, dont une partie est consacrée aux Chambres d'Hôtes.

Deux chambres aux noms de villes anglaises (Brighton et Bristol) y sont proposées pour y passer une ou plusieurs nuits.

Les prix des chambres sont affichés à 95 euros par nuit, un petit déjeuner copieux est inclus dans la prestation.

Chambres d'hôtes labellisées 4 épis.



Pour y séjourner,
contactez Patricia et Kelson HOTCHKISS
au 06 10 87 59 47
ou par courrier
le.rok.bnb@gmail.com
ou réservez via le site
gîtes de France



Le p'tit Maraîcher



Après avoir travaillé dans l'industrie pendant vingt ans, Stéphane THOUIN, âgé de 46 ans a entrepris une reconversion professionnelle dans le maraîchage diversifié en agriculture. Actuellement Stéphane THOUIN est en attente d'une certification Agriculture Biologique pour l'ensemble de sa production.

Après une formation puis une recherche de foncier, il a acheté cette parcelle d'une superficie d'environ 2,5 ha en 2024, dont 1400 m² de serres.

Dans celles-ci sont cultivées les légumes d'été ; tomates (cerises, anciennes..), courgettes, concombres, poivrons et aubergines.

La partie plein champ est réservée aux pommes de terre, choux, poireaux, oignons, échalotes et patates douces.

Un bassin de récupération d'eau de pluie a été installé afin de permettre une irrigation en autonomie.

La vente se fait dans quelques entreprises fougeraises, à la supérette de Billé et des ventes aux particuliers. Un site internet a été conçu pour favoriser cette vente directe.



**PORTES OUVERTES
LE 6 SEPTEMBRE
de 10h à 17h**



Samedi 20 septembre 2025

Salle polyvalente



LES CLASSES 5 Billé

La journée débutera à 11h30 avec le dépôt d'une gerbe au monument aux morts suivie de la photographie des classes. Un vin d'honneur sera servi suivi d'un repas du midi dont voici les menus et les tarifs.

Menu adulte 42 €

Soupe de champagne et ses amuse-bouches.
« Terre & Mer » : crevettes, saumon fumé, rilette de saumon, magret de canard fumé, foie gras.
Trou Normand.
Pavé de boeuf grillé, pommes de terre grenaille et vieux légumes.
Assiette de 2 fromages, salade.
Tiramisu spéculos, panna cotta aux fruits rouges.
Vin, eau, jus... Café/thé.



Menu enfant 13 €

Assiette de feuilletés.
Plateau de charcuterie et melon.
Nuggets, frites.
Moelleux chocolat et glace vanille.
Eau plate, jus et sodas.

La journée continuera comme il se doit avec la traditionnelle « galette saucisse » à 3,50 € à payer sur place à partir de 19h, la soirée se poursuivra avec le « bal des classes ».

Informations pratiques :



Merci de retourner votre coupon réponse avant le 28 août 2025 avec votre règlement par chèque à l'ordre de « Classe 5 de Billé ».
Chez C. PANNETIER au 6, rue des Chênes
OU
Chez P. RAGEUL au 5, rue de la Chapellenie 35133 Billé

Renseignements au 06 59 15 60 95



Coupon réponse :

Nom et prénom : Année de naissance :

Nombre d'adultes : ... x 42€ = ... € Nombre d'enfants : ... x 13€ = ... €

TOTAL des menus = [nombre de galette estimée =]